

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

**DES ACTIONS
POUR STOPPER
L'INSALUBRITÉ**



**RASSEMBLEMENT
ORGANISÉ PAR LE RCLALQ
31 OCTOBRE À 11H30
HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL**

**VENEZ RÉCLAMER DES ENGAGEMENTS POUR
QUE CESSE L'INSALUBRITÉ DANS LES
LOGEMENTS MONTRÉALAIS**



WWW.RCLALQ.QC.CA

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

**DES ACTIONS
POUR STOPPER
L'INSALUBRITÉ**



**RASSEMBLEMENT
ORGANISÉ PAR LE RCLALQ
31 OCTOBRE À 11H30
HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL**

**VENEZ RÉCLAMER DES ENGAGEMENTS POUR
QUE CESSE L'INSALUBRITÉ DANS LES
LOGEMENTS MONTRÉALAIS**



WWW.RCLALQ.QC.CA

LA SALUBRITÉ DES LOGEMENTS DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ !

À Montréal, c'est plus du **tiers** des ménages qui occupent des logements insalubres.

Lors de son élection en 2013, Denis Coderre disait qu'il ferait de la lutte à l'insalubrité dans les logements sa priorité. Force est de constater que 4 ans plus tard, ses belles paroles n'ont pas permis d'améliorer l'état du parc locatif montréalais.

À l'approche des élections, le RCLALQ demande aux candidatEs aux élections municipales de prendre de réels engagements **pour régler les problèmes d'insalubrité des logements montréalais**.

CE QUE NOUS RÉCLAMONS :

1. Une **application plus stricte et coercitive** du Règlement sur la salubrité, notamment par l'émission systématique d'**amendes** pour les propriétaires négligents et la **réalisation des travaux en lieu et place** par les autorités municipales;
2. Une augmentation importante des **ressources** allouées pour l'inspection des logements, dont l'embauche **d'un plus grand nombre d'inspecteurs et d'inspectrices** pour arriver à répondre à la demande;
3. Que **les locataires soient informéEs** quand un dossier pour insalubrité est ouvert pour leur logement, **qu'ils et elles reçoivent les rapports d'inspection** ainsi que toutes les autres informations pertinentes concernant leur dossier.

**ON EST TANNÉeS DES TAUDIS !
ON VEUT DES ACTIONS, PAS JUSTE DES
PAROLES D'ÉLECTIONS !**

LA SALUBRITÉ DES LOGEMENTS DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ !

À Montréal, c'est plus du **tiers** des ménages qui occupent des logements insalubres.

Lors de son élection en 2013, Denis Coderre disait qu'il ferait de la lutte à l'insalubrité dans les logements sa priorité. Force est de constater que 4 ans plus tard, ses belles paroles n'ont pas permis d'améliorer l'état du parc locatif montréalais.

À l'approche des élections, le RCLALQ demande aux candidatEs aux élections municipales de prendre de réels engagements **pour régler les problèmes d'insalubrité des logements montréalais**.

CE QUE NOUS RÉCLAMONS :

1. Une **application plus stricte et coercitive** du Règlement sur la salubrité, notamment par l'émission systématique d'**amendes** pour les propriétaires négligents et la **réalisation des travaux en lieu et place** par les autorités municipales;
2. Une augmentation importante des **ressources** allouées pour l'inspection des logements, dont l'embauche **d'un plus grand nombre d'inspecteurs et d'inspectrices** pour arriver à répondre à la demande;
3. Que **les locataires soient informéEs** quand un dossier pour insalubrité est ouvert pour leur logement, **qu'ils et elles reçoivent les rapports d'inspection** ainsi que toutes les autres informations pertinentes concernant leur dossier.

**ON EST TANNÉeS DES TAUDIS !
ON VEUT DES ACTIONS, PAS JUSTE DES
PAROLES D'ÉLECTIONS !**